



TRADUPRENEURS

INFORMATION + FORMATION + CONSEIL

Conditions générales de prestation de services Conseil en marketing et gestion d'entreprise

Les présentes conditions générales de prestation de services visent à encadrer les relations contractuelles entre :

La société **SARL Tréma Lingua** à associé unique, domiciliée au 32 rue des Romains 92270 Bois-Colombes (France) et titulaire du numéro SIREN : 908 832 462 exerçant son activité de conseil en marketing et gestion d'entreprise sous la marque déposée Tradupreneurs, ci-après « la Prestataire »,

et, d'autre part, toute personne physique ou morale, professionnel ou consommateur, souhaitant recourir à ses services de conseil, ci-après « le Client ».

Préambule

Gaële Gagné, gérante de la société Prestataire Tréma Lingua, propose un service de conseil en marketing et gestion d'entreprise pour les traducteurs indépendants sur le site d'information « Tradupreneurs.fr ». La Prestataire propose au Client, qui l'accepte aux conditions ci-dessous, de préparer le lancement et d'organiser la gestion et la promotion de ses activités professionnelles. Le présent accord a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Prestataire s'engage à assurer la prestation définie en préambule pour le compte de son client.

Article 1 : Dispositions Générales

1.1. Acceptation des conditions générales de vente et de prestation de service

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté en intégralité les dispositions des présentes conditions générales de prestations de services avant de passer commande en acceptant l'offre faite par le prestataire.

Le Client déclare être capable de contracter en vertu de la loi française et déclare, le cas échéant, valablement représenter la personne pour laquelle il s'engage.

1.2. Définitions

« La ou les Prestations » : toute prestation de service proposée par la Prestataire à ses Clients.

« le RGPD » : Règlement général 2016/679 relatif à la protection des données.

« La ou les Partie(s) » : La Prestataire et/ou le Client.

« Traitement » : toute opération ou tout ensemble d'opérations (tel que par exemple collecte, enregistrement, conservation) effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données, effectué par la Prestataire dans le cadre de ses Prestations ;

« Responsable de traitement » : personne (physique ou morale), autorité publique, service ou organisme qui détermine les finalités et les moyens du traitement de données personnelles ;

« Sous-traitant » (au sens RGPD) : personne physique ou morale, autorité publique, service ou organisme qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement ;

« CGPS » : les présentes conditions générales de prestation de service

« Commande » : commande de prestation faite par un Client se matérialisant par le paiement de la prestation par le Client.

« Le Contrat » : accord entre les Parties sur la réalisation de la Prestation, par lequel la Prestataire s'engage à réaliser la Prestation pour le Client, et le Client s'engage à payer la Prestation à la Prestataire. Le Contrat est exclusivement encadré par les présentes CGPS et le devis faisant suite à la commande du Client et est matérialisé par l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Prestataire, par l'envoi d'un mail et après encaissement, soit de l'intégralité du prix, soit d'un paiement partiel en cas d'offre spéciale.

« Le Site » : le site internet www.tradupreneurs.fr sur lequel la Prestataire met en vente ses Prestations.

1.3. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation des Prestations proposées sur le site Tradupreneurs, et de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont notamment accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct de la page « Conseil » du Site. Elles peuvent être complétées, le cas échéant, par des conditions d'utilisation particulières à certains Services. En cas de contradiction, les conditions particulières prévalent sur ces conditions générales.

1.4. Dispositions contractuelles

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales de prestation de services sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

1.5. Modification des conditions générales

Sous réserve d'en informer ses clients, la Prestataire a faculté de modifier les présentes conditions générales à tout moment.

L'absence d'expression du désaccord du Client dans un délai de 15 jours après avoir été averti de toute modification vaudra acceptation tacite de la nouvelle version des présentes conditions générales.

Les conditions générales applicables au Client sont celles en vigueur à la date de la commande passée par le Client.

Article 2 : Modalités des commandes

2.1. Caractère définitif de la commande

Toute commande signée du Client portant sur une ou des Prestations dont les caractéristiques et le tarif sont affichés sur tout support vaut engagement ferme et définitif et acceptation des conditions générales de prestations de services.

Le contrat est conclu à la date de la commande par le Client, sous réserve de l'acceptation de cette commande par la Prestataire.

2.2. Modification de la commande

Toute demande de modification du service commandé par le Client doit être soumise à l'acceptation de la Prestataire.

En cas d'indisponibilité du service commandé, la Prestataire propose au Client, qui doit donner son accord, la fourniture d'une Prestation équivalente susceptible de remplacer la Prestation commandée.

En cas de désaccord du Client, l'indisponibilité de la Prestation commandée entraîne l'annulation de la Commande et le remboursement du Client.

La Prestataire se réserve le droit d'apporter à la Prestation commandée les évolutions liées à l'évolution technique.

Article 3 : Nature et exécution des Prestations

3.1. Nature et caractéristiques des Prestations

Le rendez-vous et les modalités d'accès au service sont confirmés après encaissement du paiement et envoyés au Client par courrier électronique.

Les Prestations ne sont accessibles qu'aux seules personnes physiques autorisées par la Prestataire.

L'accompagnement personnalisé consiste dans la mise en place de séances personnalisées au téléphone ou sur une plateforme permettant la visioconférence, de 30 ou 60 minutes.

Il est également proposé un forfait de 5 heures de consultation prépayées à un tarif préférentiel.

L'accès du Client aux Prestations se fait selon les modalités techniques et le calendrier prévu par la Prestataire.

3.2. Obligations de la Prestataire

Considérant la nature des prestations réalisées, l'obligation de la Prestataire est une obligation de moyen.

La Prestataire s'engage à réaliser les Prestations de la meilleure manière conformément à leur description sur le Site et aux règles de l'art, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

La Prestataire peut confier à un tiers l'exécution de tout ou partie des Prestations.

La responsabilité de la Prestataire ne pourra pas être engagée pour une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le Client,

3.4. Obligations du Client

Pour bénéficier d'une consultation à distance (par téléphone ou en visioconférence), le Client doit disposer d'un accès internet pour la prise de rendez-vous et être joignable aux dates et heures convenues. Le Client s'engage à fournir toutes les informations requises pour valider sa commande. Il veillera tout particulièrement à s'assurer que le numéro de téléphone et l'adresse email fournis sont exacts et accessibles au moment du rendez-vous.

Le Client s'engage à respecter les dates et heures des rendez-vous fixés pour le bon déroulement de la Prestation ; toute consultation non honorée, mais non décommandée dans les quarante-huit (48) heures précédant la date de la Prestation reste due à la Prestataire. La réalisation ultérieure de cette consultation pourra entraîner son paiement en sus.

Le Client s'engage à tout mettre en œuvre pour replanifier dans un délai conforme au bon déroulement de la Prestation les consultations annulées avec le préavis de quarante-huit (48) heures, précédemment évoqué.

Le Client s'engage à payer le prix de la Prestation annoncé par la Prestataire, dans les conditions prévues par l'article 4 des présentes CGPS.

La Prestataire est titulaire des droits d'auteur sur tous les éléments transmis au Client dans le cadre des Prestations qu'elle fournit. Le Client s'engage donc à respecter ces droits.

À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, utilisation, même partielle, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, de ces éléments, par le Client ou un quelconque tiers, qui n'y aurait pas été expressément autorisé par un écrit non équivoque par la Prestataire constitue une violation de ses droits d'auteur et engage la responsabilité de celui qui en est à l'origine.

La Prestataire se réserve alors le droit d'agir en contrefaçon pour obtenir réparation du préjudice généré par la violation de ses droits d'auteur.

La Prestataire est également propriétaire du signe « Tradupreneurs », par son enregistrement en tant que marque de commerce à l'INPI, et la réservation du nom de domaine « tradupreneurs.fr ». Toute utilisation d'un signe identique ou similaire à celle de la Prestataire, pour des services identiques ou similaires, dans la vie des affaires, sans son autorisation préalable, est donc interdite.

Le Client s'engage également à respecter son obligation de collaboration envers la Prestataire, et, selon les besoins de la Prestataire pour chaque Prestation, à :

- fournir à la Prestataire, sur demande de cette dernière, toute information nécessaire à la réalisation de la Prestation ;
- suivre toutes les préconisations de la Prestataire concernant l'utilisation des éléments mis à la disposition du Client ;
- ne pas faire obstacle à la Prestataire sans raison légitime, et ce de quelque manière que ce soit, pour la réalisation de la Prestation ;
- prévenir la Prestataire dans un délai de 48 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique ou de l'impossibilité d'être joignable à l'horaire du rendez-vous ;
- favoriser les échanges et discussions à l'amiable avec la Prestataire, en cas de difficulté ou de désaccord.

3.5. Obligation réciproque de confidentialité

Les Parties s'engagent réciproquement l'une envers l'autre à respecter et préserver la confidentialité de l'ensemble des documents, informations ou autres relatifs à leur

personne, à leur entité, leurs activités respectives auxquels elles ont eu ou pourraient avoir accès au cours de la conclusion ou l'exécution du Contrat (ci-après « Les Informations confidentielles »).

Chacune des Parties prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger sous leur responsabilité le secret et la confidentialité des Informations confidentielles. Les Parties s'engagent, en conséquence, réciproquement l'une envers l'autre, tant pour leur compte que pour celui de leurs salariés, préposés et conseils, dont elles se portent fort, à ne pas divulguer lesdits documents et informations, à quelque personne et sous quelque forme que ce soit, et à ne pas les exploiter à des fins personnelles et/ou en dehors du Contrat, sauf sur injonction de justice ou d'une autorité administrative ou de contrôle.

Elles s'engagent chacune l'une envers l'autre, en outre, à prendre toutes les précautions nécessaires pour leur préserver ce caractère confidentiel, comme s'il s'agissait de leurs propres informations. L'engagement de confidentialité prévu ci-dessus sera valable pour toute la durée de la Commande et pour une durée de cinq (5) ans après l'exécution de celle-ci.

Chacune des parties est responsable envers l'autre de tout manquement aux obligations mises à sa charge.

Article 4 : Garanties du consommateur

4.1. Garantie de conformité et contre les vices cachés

Indépendamment de la garantie commerciale, la Prestataire est tenue des défauts de conformité des Prestations qu'elle propose à la vente sur son Site dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Cette garantie de conformité implique que les Prestations correspondent à la description donnée par le Vendeur.

Le Client peut mettre en œuvre ces garanties légales dans un délai de 2 ans, en contactant directement le Vendeur aux coordonnées indiquées à l'article 10.1 des présentes CGPS. Le Vendeur lui proposera alors de choisir entre la résolution de la vente, et ainsi un remboursement du prix, ou une réduction du prix de vente.

4.2. Réclamations au titre des garanties

Les réclamations faites au titre des garanties doivent être adressées dans les conditions prévues à l'article 10.1 des présentes CGPS.

Article 5 : Prix et paiement

5.1. Détermination du prix

Les Prestations sont fournies aux tarifs en vigueur figurant sur le Site internet de la Prestataire (ou Site partenaire utilisé pour héberger ses produits et services), lors de l'enregistrement de la Commande par le Client. Les prix peuvent être calculés à la demi-heure, à l'heure ou au forfait, ils sont exprimés en euros et sont soumis à la TVA.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tels qu'indiqués au jour de la commande. Les tarifs pourront être révisés lors d'offres promotionnelles ou d'opérations ponctuelles.

5.2. Modification du prix

La Prestataire se réserve le droit de modifier unilatéralement les prix des Prestations à tout moment. Toute augmentation des prix postérieure à la Commande ne pourra être applicable au Client. Seul le prix fixé le jour de la Commande lui est opposable.

5.3. Paiement et facturation

Sauf offre spéciale ou paiement échelonné prévu dans la commande, le paiement de la ou des Prestation(s) par le Client devra être effectué intégralement avant la réalisation des Prestations.

Le règlement de la ou des Prestation(s) devra s'effectuer par Paypal. En utilisant Paypal, le Client accepte sans réserve les conditions générales de ce site et de la plateforme hébergeant ses services qui sont accessibles ici :

<https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/legalhub-full>

Le Client s'engage à répondre favorablement à toute demande de la société Paypal et plus généralement de toute autorité administrative ou judiciaire compétente en relation avec la prévention ou la lutte contre le blanchiment et, en particulier, le Client accepte de fournir tout justificatif d'adresse ou d'identité utile. En l'absence de réponse immédiate à ces demandes, la société Paypal pourra prendre toute mesure appropriée, notamment le gel des sommes versées et/ou la suspension du service.

Une facture est établie en double exemplaire pour toute Prestation. Un exemplaire est remis au Client par courrier électronique. Le Client accepte la facture électronique pour qu'elle tienne lieu de facture d'origine.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

5.4. Retard et défaut de paiement

À défaut de paiement à l'échéance, la Prestataire adressera au Client une lettre de mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception d'exécuter le paiement dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception de la lettre de mise en demeure.

À défaut de paiement, la Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution des Prestations en cours ou de prononcer la résiliation de plein droit du Contrat et de conserver, à titre d'indemnité, les sommes versées à la Commande.

Toute somme non versée à la date d'échéance est, à partir de cette date, productive d'intérêts de retard fixés à dix pour cent (10 %) par mois à compter du premier jour suivant la date limite de paiement, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément à la législation en vigueur (Article L441-10 du Code de commerce).

Article 6 : Inexécution du contrat

6.1. Exonération de responsabilité et force majeure

Le Client ou la Prestataire n'est responsable de son retard ou de sa défaillance dans l'exécution de ses obligations s'ils sont dus à un cas de force majeure.

Plus particulièrement, la responsabilité de la Prestataire ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, soit au fait du Client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Également, la Prestataire ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour des dommages causés au bénéficiaire du service à la suite d'une utilisation du service ou du bien objet du service qui s'est avérée non conforme aux prescriptions de la Prestataire et aux règles de l'art.

En cas d'incapacité de travail de la Prestataire, par suite de maladie ou d'accident, la Prestataire se réserve le droit de modifier le planning prévu sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. La Prestataire avertira le Client dans un délai raisonnable de son incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci afin que le Client puisse décider du maintien ou non de la réalisation de la Prestation.

En cas de non-maintien, les Prestations fournies seront facturables, et les Prestations non fournies seront remboursées à première demande dans une part proportionnelle à leur valeur de la Prestation au moment de la Commande.

En toute hypothèse, la responsabilité de la Prestataire se limite uniquement au montant de la facture de la Prestation.

6.2. Cas de résiliation de la commande

La commande peut être résiliée par le Client en cas d'irrespect par la Prestataire de ses obligations au titre des CGPS, et notamment :

- d'exécution d'une Prestation de service non conforme aux caractéristiques déclarées du service ;
- d'exécution dépassant la date limite fixée dans le bon de commande (sauf cas prévu à l'article 2.2 des CGPS) ;
- de hausse du prix injustifiée.

La commande peut être résiliée par la Prestataire en cas d'irrespect par le Client de ses obligations au titre des CGPS, et notamment :

- de refus d'exécution de la Prestation commandée ou d'annulation de la commande par le Client en dehors d'un cas de force majeure ;
- de défaut de paiement du prix dans les conditions fixées par le devis ;
- d'irrespect par le Client des droits de propriété intellectuelle de la Prestataire.

Cette résiliation par l'une des Parties est possible 30 jours après avoir enjoint l'autre Partie à corriger son manquement, sous réserve de l'absence de réponse satisfaisante de sa part.

Si la résiliation est à l'initiative de la Prestataire, les sommes versées à la Commande lui restent acquises à titre d'indemnité. Dans le cas d'une résiliation de la commande par le Client, la Prestataire s'engage à rembourser le Client des sommes déjà payées.

Dans tous ces cas, l'ensemble des Prestations et rendez-vous pris par le Client seront immédiatement annulés.

Article 7 : Droit de rétractation du consommateur

S'agissant d'une souscription à distance, le code de la consommation (loi Hamon n° 2014-344 du 17 mars 2014/Art L.121-21) prévoit un délai de rétractation de 15 jours à compter de la conclusion du contrat si le Client est un particulier.

Si la date de la consultation est fixée en dedans du délai de 14 jours après la commande, la Prestataire considère qu'il s'agit d'une exécution anticipée et que le Client renonce de lui-même à son droit de rétractation.

Si la consultation a lieu au-delà du délai de 14 jours, le Client bénéficie pleinement de son droit de rétractation. Il en informera expressément la Prestataire dans un courriel, en

précisant les informations suivantes :

- ses nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale ;
- sa décision de rétractation par une déclaration dénuée de toute ambiguïté.
- À réception de cette rétractation la Prestataire accusera réception de la rétractation, et remboursera les paiements reçus au Client à l'origine de la demande, au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la rétractation.

Un accusé de réception sera adressé au Client sans délai pour annuler la commande. Le remboursement de la Prestation sera effectué via le même moyen de paiement que celui utilisé initialement par le Client, ou par tout autre moyen expressément demandé par le Client.

Article 8 : Traitement des données personnelles

En application de la législation applicable en France relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données personnelles, constituée par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par les lois subséquentes et par le Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données applicable depuis le 25 mai 2018 (RGPD) (ci-après « la Législation applicable »), le Client est informé de ce qui suit que dans le cadre de ses Prestations, la Prestataire recueille certaines données à caractère personnel du Client dans les conditions suivantes :

8.1. Données concernées : Les données à caractère personnel du Client traitées par la Prestataire dans le cadre de leur relation commerciale sont ses nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, coordonnées bancaires.

8.2. Finalités et base légale : Les traitements de ces données sont juridiquement basés sur la relation contractuelle établie entre les Parties. Ils sont indispensables à la bonne application des Prestations commandées (finalité principale) par le Client, étant réalisés pour les sous-finalités suivantes :

- L'entretien de la relation commerciale et la communication entre les Parties ;
- Le paiement des factures dues au titre des Prestations commandées ;
- La mise en relation du Client avec la Prestataire dans le cadre de la Prestation ;
- La transmission des documents indispensables à la Prestation au Client (devis, factures...);

8.3. Minimisation et durée de conservation des données : La Prestataire s'engage à ne collecter et traiter que les données adéquates, pertinentes et limitées aux finalités pour lesquelles elles sont traitées. Lesdites données seront conservées pour toute la durée de l'exécution de la Prestation, puis cinq (5) ans après la fin de l'année en cours. Si à l'expiration de ce délai aucune relation commerciale n'est établie, elles seront effacées des serveurs de la Prestataire.

Toutefois, dès lors que le Client a passé commande, et même en cas de demande de suppression de compte, la Prestataire est tenue de conserver les données personnelles figurant sur les factures et bons de commande dix (10) ans à compter de leur date d'émission (article L-123-22 du Code de Commerce).

8.4. Responsable de traitement : La responsable du traitement et de la protection des

données est Mme Gaële GAGNÉ — adresse postale : 32 rue des Romains 92270 Bois-Colombes — courrier électronique : gaele@tradupreneurs.fr. L'accès aux données personnelles lui sera strictement limité.

8.5. Sous-traitance des données : Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à un tiers lié à l'entreprise de la Prestataire par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées (ci-après, « les Sous-traitants »).

Les adresses électroniques et noms traités par la Prestataire, via son formulaire de contact, sont transférés vers les serveurs de son sous-traitant **Sendinblue** situé à Paris en France. Leur engagement RGPD a été vérifié par nos soins avant d'utiliser leur service. Il est notamment précisé ici : <https://fr.sendinblue.com/legal/privacypolicy>

Les nom, prénom, adresse e-mails et numéro de téléphone traités par la Prestataire, via son outil de prise de rendez-vous, sont transférés vers les serveurs de son sous-traitant **Calendly** situé aux États-Unis. Une clause contractuelle type est en cours d'obtention pour encadrer le transfert. Leur engagement concernant la vie privée est précisé ici : <https://calendly.com/fr/pages/privacy>

Les Prestations commandées via l'outil de prise de rendez-vous Calendly sont payées via l'application du sous-traitant **Paypal**. Pour procéder au paiement le client doit fournir son nom, prénom, email, adresse postale et les coordonnées de son compte ou le numéro de sa carte bancaire. Une clause contractuelle type est en cours d'obtention pour encadrer le transfert. Leur engagement concernant la vie privée est précisé ici : <https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/privacy-full>

Il appartient à la Prestataire de s'assurer que le Sous-traitant présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées afin que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données.

8.6. Droits et modalités d'exercice : Conformément à la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi no 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement européen no 2016/679/UE, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnées ci-dessus, en joignant un justificatif valide de son identité.

Pour éviter tout incident portant sur les données à caractère personnel du Client ou celle dont il est responsable, ou du moins en limiter la portée de la manière la plus efficace possible, La Prestataire assure avoir pris et s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin de sécuriser au mieux le traitement des données à caractère personnel dont elle a la charge.

En cas de violation de données, la Prestataire en informera dès que possible le Client et, dans les 72 h après en avoir pris connaissance, notifiera cette violation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés ([CNIL](https://www.cnil.fr/)). Pour plus d'information, et en cas de réclamation, le Client peut également s'adresser à la CNIL.

Article 9 : Règlement des litiges

9.1. Réclamation

Toute réclamation doit être adressée au service Clientèle de la Prestataire à l'adresse mail suivante : gaele@tradupreneurs.fr. La Prestataire s'engage à y accorder la plus grande

attention pour proposer une solution amiable au Client.

9.2. Loi applicable et compétence

Si le Client est un professionnel : la relation commerciale entre les Parties est soumise à la loi française. Les Prestations vendues sur le Site internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de la Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont disponibles, qu'il appartient au Client de vérifier.

Si le Client est un consommateur : la relation commerciale entre les Parties est soumise à la loi du lieu de résidence habituelle du Client. Les Parties s'efforceront de régler amiablement tout différend né entre elles.

À défaut de parvenir à une résolution amiable de leur différend, celui-ci relèvera de la compétence juridictionnelle territorialement compétente selon les règles de droit commun.